

## PROJET : Demande d'autorisation préalable de défrichement pour la création du Chemin des Pisteurs

CLIENT : Régie des Remontées Mécaniques de Chamrousse



### DESCRIPTION DU PROJET



La Régie des Remontées Mécaniques de Chamrousse souhaitait créer une piste permettant un accès gravitaire au secteur de Casserousse. Les objectifs de ce projet sont multiples : il permettra, en plus de proposer du « ski propre » sur tous les secteurs du domaine, d'assurer la sécurité des skieurs via ce retour en piste/chemin bleu en cas de vent fort entraînant la fermeture des appareils sommitaux.

### NOTRE APPROCHE

Habitué à ce type de mission et en concertation avec les services instructeurs, MDP a réalisé cette demande d'autorisation préalable grâce aux données environnementales récoltées pour l'élaboration de l'étude d'impact nécessaire à l'aboutissement de ce projet. Les effets du projet sur le boisement ont pu être quantifiés et des mesures de compensation forestière cohérentes, rendues obligatoires par le Code Forestier, ont pu être mises en place.

Rappel des dispositions réglementaires : en forêt privée, toute opération sur une parcelle attenante à un massif forestier de taille supérieure ou égale au seuil départemental, est soumise à autorisation. En Isère, ce seuil est fixé à 4 hectares (hors forêt alluviales et ripisylves).

### CHIFFRES CLÉS